

Décision

Générale

colonial

Décision n° 44-267-1919 Congé

n° 44-267-1919

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 267 du 31/01/1919

Date de publication
14 janvier 1919

Date du numéro
31 janvier 1919

TEXTE INTÉGRAL

Un congé de convalescence de fi mois et un passage pour la France ont été accordés à MM. Lassaigne, Administrateur des Colonies et Thomas, Brigadier des Douanes.